

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du mercredi 25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-cinq février, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le mardi dix février deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, LACOUT Philippe

Absents représentés : SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par DONADEY Pierre

Absents excusés : BRACCO Patrice, DORDE Maeva, CHIBANI Franck

Absents : BEUGNIET Pierre, ANTOINE SAVARY Kathia

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 02 16

Objet :

Subvention à un voyage scolaire à Valence organisé par le collège Rabelais

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la demande de soutien financier présentée dans le cadre de l'organisation d'un voyage scolaire en Espagne par un professeur d'espagnol du collège Rabelais

Considérant que ce voyage scolaire à vocation pédagogique se déroulera dans la région de Valence (Espagne) du 14 au 20 mars,

Considérant que ce séjour concerne 48 élèves, dont 11 élèves domiciliés dans la commune,

Considérant que le reste à charge du voyage s'élève à ce jour à 494,58 € par élève, représentant une charge financière encore importante pour les familles,

Considérant la volonté de la Commune de soutenir les actions éducatives et les familles domiciliées sur son territoire,

Considérant la proposition de Monsieur le Maire d'accorder une aide financière de 100 € par élève domicilié dans la commune,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 05/03/2026

AR Préfecture

006-210600573-20260225-260216-DE
Reçu le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026

Où l'exposé du maire, après en avoir délibéré

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle destinée à financer le voyage scolaire en Espagne organisé par le collège Rabelais du 14 au 20 mars 2026 ;
- Fixe le montant de la subvention à 100 € par élève domicilié dans la commune, soit un montant total de 1 100 € pour 11 élèves ;
- Précise que cette subvention sera versée à l'établissement scolaire ou à l'organisme gestionnaire du voyage, selon les modalités administratives en vigueur ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal de l'exercice en cours.

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 16

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, LACOUT Philippe, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par DONADEY Pierre

Contre : /

Abstentions: /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 05/03/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260225-260216-DE
Reçu le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026